

# RAPPORT D'INFORMATION

**11** Loi sur le tabac  
Rapport numéro : LT 08.11.1



Réf. : Loi sur le tabac, L.R.Q., c. T-0.01

Sujet : **Statistiques concernant les demandes de renseignements, les plaintes, les visites d'inspection, les avis de non-respect, les constats d'infraction ainsi que la vente de tabac aux mineurs**

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

### RÉPARTITION DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS SUR LA LOI SUR LE TABAC SELON LE MÉDIA UTILISÉ

	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/12/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2006-2007 01/04/2006 au 31/03/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2007-2008 01/04/2007 au 31/12/2007	
<b>Par la ligne téléphonique 1 877 416-8222</b>						
Demandes de renseignements	15 062		16 233		3 634	
Sujets traités <sup>1</sup>	17 895		19 492		4 349	
Commandes de matériel relatif à la Loi sur le tabac	1 603		2 027		362	
<b>Par courriel : loi-tabac@msss.gouv.qc.ca</b>						
Demandes de renseignements	622		582		196	
Sujets traités <sup>1</sup>	626		585		197	
Commandes de matériel relatif à la Loi sur le tabac	47		67		14	

## PLAINTES REÇUES CONCERNANT DES INFRACTIONS À LA LOI SUR LE TABAC

### RÉPARTITION DES PLAINTES REÇUES SELON LE TYPE DE LIEU

Type de lieu	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/12/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2006-2007 01/04/2006 au 31/03/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2007-2008 01/04/2007 au 31/12/2007	
Milieus de travail	1 050	21,8 %	748	21,9 %	385	23,3 %
Établissements où est exploité un permis de brasserie, de taverne ou de bar	954	19,8 %	679	19,9 %	275	16,6 %
Lieux aménagés pour offrir au public, moyennant rémunération, des repas pour consommation sur place	320	6,6 %	248	7,3 %	88	5,3 %
Aires communes des immeubles de 6 unités de logement et plus <sup>2</sup> et résidences pour personnes âgées.	306	6,3 %	217	6,4 %	101	6,1 %
Établissements du réseau de la santé et des services sociaux et les locaux où sont offerts les services d'une ressource intermédiaire	301	6,2 %	203	6,0 %	102	6,2 %
Lieux où se déroulent des activités sportives ou de loisirs, judiciaires, culturelles ou artistiques, des colloques ou des congrès ou autres activités semblables	159	3,3 %	136	4,0 %	26	1,6 %
Centres de formation professionnelle, cégeps et universités	72	1,5 %	45	1,3 %	28	1,7 %
Terrains d'établissements d'enseignement primaire ou secondaire ainsi que ceux d'un centre de la petite enfance et d'une garderie aux heures où ces établissements reçoivent des élèves ou des enfants	59	1,2 %	28	0,8 %	31	1,9 %
Établissements d'enseignement primaire ou secondaire ainsi que ceux d'un centre de la petite enfance et d'une garderie aux heures où ces établissements reçoivent des élèves ou des enfants	29	0,6 %	22	0,6 %	10	0,6 %
Tentes et chapiteaux	46	0,9 %	2	0,1 %	44	2,7 %
Autres lieux visés par la Loi sur le tabac (incluant lieux fermés qui accueillent le public)	1 166	24,2 %	838	24,6 %	405	24,5 %
<b>Sous-total - Plaintes relatives à l'usage du tabac</b>	<b>4 462</b>	<b>92,4 %</b>	<b>3 166</b>	<b>92,9 %</b>	<b>1 495</b>	<b>90,5 %</b>
<b>Plaintes relatives à la vente et à la promotion du tabac</b>	<b>365</b>	<b>7,6 %</b>	<b>242</b>	<b>7,1 %</b>	<b>157</b>	<b>9,5 %</b>
<b>Total des plaintes reçues</b>	<b>4 827</b>	<b>100 %</b>	<b>3 408</b>	<b>100 %</b>	<b>1 652</b>	<b>100 %</b>

LOI SUR LE TABAC

LIGNE SANS FRAIS : 1 877 416-8222

[www.msss.gouv.qc.ca/loi-tabac/](http://www.msss.gouv.qc.ca/loi-tabac/)

Santé  
et Services sociaux  
**Québec**

## VISITES D'INSPECTION

## RÉPARTITION DES VISITES D'INSPECTION SELON LE TYPE DE LIEU

Type de lieu	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/12/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2006-2007 01/04/2006 au 31/03/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2007-2008 01/04/2007 au 31/12/2007	
Établissements où est exploité un permis de brasserie, de taverne ou de bar	3 554	31,8 %	3 044	37,7 %	510	14,8 %
Milieux de travail	1 227	11,0 %	758	9,4 %	495	14,3 %
Lieux aménagés pour offrir au public, moyennant rémunération, des repas pour consommation sur place	911	8,2 %	727	9,0 %	193	5,6 %
Établissements du réseau de la santé et des services sociaux et les locaux où sont offerts les services d'une ressource intermédiaire	414	3,7 %	307	3,8 %	109	3,1 %
Lieux où se déroulent des activités sportives ou de loisirs, judiciaires, culturelles ou artistiques, des colloques ou des congrès ou autres activités semblables	359	3,2 %	309	3,8 %	61	1,8 %
Aires communes des immeubles de 6 unités de logement et plus <sup>2</sup> et résidences pour personnes âgées	329	3,0 %	206	2,6 %	127	3,7 %
Centres de formation professionnelle, cégeps et universités	251	2,2 %	259	3,2 %	68	2,0 %
Terrains et établissements d'enseignement primaire ou secondaire ainsi que ceux d'un centre de la petite enfance et d'une garderie aux heures où ces établissements reçoivent des élèves ou des enfants	204	1,8 %	42	0,5 %	165	4,8 %
Tentes et chapiteaux	8	0,1 %	4	0,0 %	4	0,1 %
Autres lieux visés par la Loi sur le tabac (incluant lieux fermés qui accueillent le public)	1 392	12,5 %	990	12,3 %	511	14,8 %
<b>Sous-total - Visites d'inspection relatives à l'usage du tabac</b>	<b>8 649</b>	<b>77,5 %</b>	<b>6 646</b>	<b>82,3 %</b>	<b>2 243</b>	<b>65,0 %</b>
<b>Visites d'inspection relatives à la vente et à la promotion du tabac</b>	<b>2 510</b>	<b>22,5 %</b>	<b>1 432</b>	<b>17,7 %</b>	<b>1 208</b>	<b>35,0 %</b>
<b>Total des visites d'inspection</b>	<b>11 159</b>	<b>100 %</b>	<b>8 078</b>	<b>100 %</b>	<b>3 451</b>	<b>100 %</b>

## AVIS DE NON-RESPECT DE LA LOI SUR LE TABAC

## RÉPARTITION DES AVIS ÉMIS AUX EXPLOITANTS SELON LE TYPE DE LIEU

Type de lieu	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/12/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2006-2007 01/04/2006 au 31/03/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2007-2008 01/04/2007 au 31/12/2007	
Établissements où est exploité un permis de brasserie, de taverne ou de bar	317	13,4 %	257	17,1 %	60	6,2 %
Milieux de travail	315	13,3 %	191	12,7 %	135	14,0 %
Établissements du réseau de la santé et des services sociaux et les locaux où sont offerts les services d'une ressource intermédiaire	245	10,3 %	176	11,7 %	70	7,3 %
Lieux aménagés pour offrir au public, moyennant rémunération, des repas pour consommation sur place	127	5,3 %	103	6,8 %	30	3,1 %
Aires communes des immeubles de 6 unités de logement et plus <sup>2</sup> et résidences pour personnes âgées	124	5,2 %	81	5,4 %	45	4,7 %
Centres de formation professionnelle, cégeps et universités	66	2,8 %	49	3,2 %	17	1,8 %
Terrains et établissements d'enseignement primaire ou secondaire ainsi que ceux d'un centre de la petite enfance et d'une garderie aux heures où ces établissements reçoivent des élèves ou des enfants	60	2,5 %	17	1,1 %	43	4,5 %
Lieux où se déroulent des activités sportives ou de loisirs, judiciaires, culturelles ou artistiques, des colloques ou des congrès ou autres activités semblables	31	1,3 %	20	1,3 %	13	1,3 %
Tentes et chapiteaux	6	0,3 %	3	0,2 %	3	0,3 %
Autres lieux visés par la Loi sur le tabac (incluant lieux fermés qui accueillent le public)	346	14,6 %	263	17,5 %	123	12,8 %
<b>Sous-total - Avis relatifs à l'usage du tabac</b>	<b>1 637</b>	<b>69,0 %</b>	<b>1 160</b>	<b>77,0 %</b>	<b>539</b>	<b>56,0 %</b>
<b>Avis relatifs à la vente et à la promotion du tabac</b>	<b>736</b>	<b>31,0 %</b>	<b>347</b>	<b>23,0 %</b>	<b>424</b>	<b>44,0 %</b>
<b>Total des avis émis aux exploitants</b>	<b>2 373</b>	<b>100 %</b>	<b>1 507</b>	<b>100 %</b>	<b>963</b>	<b>100 %</b>

**RÉPARTITION DES AVIS ÉMIS AUX EXPLOITANTS SELON LA NATURE DE L'INFRACTION**

Nature de l'infraction	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/12/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2006-2007 01/04/2006 au 31/03/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2007-2008 01/04/2007 au 31/12/2007	
A omis d'indiquer, au moyen d'affiches à la vue des personnes qui fréquentent ce lieu ou ce commerce, les endroits où il est interdit de fumer	888	37,4 %	676	44,9 %	247	25,7 %
A toléré qu'une personne fume dans un endroit où il est interdit de le faire	487	20,5 %	341	22,6 %	168	17,4 %
A contrevenu aux normes d'aménagement ou d'installation des lieux où il est permis de fumer (aires, chambres, places, fumeurs)	102	4,3 %	66	4,4 %	41	4,3 %
Autres	160	6,8 %	77	5,1 %	83	8,6 %
<b>Sous-total - Avis relatifs à l'usage du tabac</b>	<b>1 637</b>	<b>69,0 %</b>	<b>1 160</b>	<b>77,0 %</b>	<b>539</b>	<b>56,0 %</b>
A contrevenu aux règles d'application liées au point de vente de tabac	307	12,9 %	135	9,0 %	198	20,5 %
A vendu du tabac à un mineur	248	10,5 %	130	8,6 %	125	13,0 %
<b>Sous-total - Avis relatifs à la vente de tabac</b>	<b>555</b>	<b>23,4 %</b>	<b>265</b>	<b>17,6 %</b>	<b>323</b>	<b>33,5 %</b>
A contrevenu aux règles d'application liées à la promotion et à la publicité du tabac	181	7,6 %	82	5,4 %	101	10,5 %
<b>Sous-total - Avis relatifs à la promotion du tabac</b>	<b>181</b>	<b>7,6 %</b>	<b>82</b>	<b>5,4 %</b>	<b>101</b>	<b>10,5 %</b>
<b>Total des avis émis aux exploitants</b>	<b>2 373</b>	<b>100 %</b>	<b>1 507</b>	<b>100 %</b>	<b>963</b>	<b>100 %</b>

**CONSTATS D'INFRACTION**
**RÉPARTITION DES CONSTATS ÉMIS AUX EXPLOITANTS SELON LE TYPE DE LIEU<sup>3</sup>**

Type de lieu	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/12/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2006-2007 01/04/2006 au 31/03/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2007-2008 01/04/2007 au 31/12/2007	
Établissements où est exploité un permis de brasserie, de taverne ou de bar	344	35,3 %	224	42,0 %	120	26,7 %
Milieus de travail	185	19,0 %	107	20,1 %	80	17,8 %
Établissements du réseau de la santé et des services sociaux et les locaux où sont offerts les services d'une ressource intermédiaire	59	6,0 %	37	6,9 %	22	4,9 %
Aires communes des immeubles de 6 unités de logement et plus <sup>2</sup> et résidences pour personnes âgées	26	2,7 %	17	3,2 %	9	2,0 %
Lieux aménagés pour offrir au public, moyennant rémunération, des repas pour consommation sur place	25	2,6 %	14	2,6 %	11	2,5 %
Terrains et établissements d'enseignement primaire ou secondaire ainsi que ceux d'un centre de la petite enfance et d'une garderie aux heures où ces établissements reçoivent des élèves ou des enfants	20	2,1 %	1	0,2 %	19	4,2 %
Centres de formation professionnelle, cégeps et universités	17	1,7 %	11	2,1 %	6	1,3 %
Lieux où se déroulent des activités sportives ou de loisirs, judiciaires, culturelles ou artistiques, des colloques ou des congrès ou autres activités semblables	15	1,5 %	11	2,1 %	5	1,1 %
Tentes et chapiteaux	2	0,2 %	0	0,0 %	2	0,5 %
Autres lieux visés par la Loi sur le tabac (incluant lieux fermés qui accueillent le public)	147	15,1 %	79	14,8 %	71	15,8 %
<b>Sous-total - Constats relatifs à l'usage du tabac</b>	<b>840</b>	<b>86,2 %</b>	<b>501</b>	<b>94,0 %</b>	<b>345</b>	<b>76,8 %</b>
<b>Constats relatifs à la vente et à la promotion du tabac</b>	<b>135</b>	<b>13,8 %</b>	<b>32</b>	<b>6,0 %</b>	<b>104</b>	<b>23,2 %</b>
<b>Total des constats émis aux exploitants</b>	<b>975</b>	<b>100 %</b>	<b>533</b>	<b>100 %</b>	<b>449</b>	<b>100 %</b>

**RÉPARTITION DES CONSTATS ÉMIS AUX EXPLOITANTS SELON LA NATURE DE L'INFRACTION<sup>3</sup>**

Nature de l'infraction	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/12/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2006-2007 01/04/2006 au 31/03/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2007-2008 01/04/2007 au 31/12/2007	
A toléré qu'une personne fume dans un endroit où il est interdit de le faire <sup>4</sup>	780	80,0 %	470	88,2 %	316	70,4 %
A omis d'indiquer, au moyen d'affiches à la vue des personnes qui fréquentent ce lieu ou ce commerce, les endroits où il est interdit de fumer	44	4,5 %	26	4,9 %	18	4,0 %
A contrevenu aux normes d'aménagement ou d'installation des lieux où il est permis de fumer (aires, chambres, places, fumoirs)	9	0,9 %	5	0,9 %	4	0,9 %
<b>Sous-total - Constats relatifs à l'usage du tabac</b>	<b>833</b>	<b>85,4 %</b>	<b>501</b>	<b>94,0 %</b>	<b>338</b>	<b>75,3 %</b>
A vendu du tabac à un mineur	84	8,6 %	21	3,9 %	63	14,0 %
A contrevenu aux règles d'application liées au point de vente de tabac	17	1,8 %	2	0,4 %	15	3,4 %
Autres	7	0,7 %	1	0,2 %	6	1,3 %
<b>Sous-total - Constats relatifs à la vente de tabac</b>	<b>108</b>	<b>11,1 %</b>	<b>24</b>	<b>4,5 %</b>	<b>84</b>	<b>18,7 %</b>
A contrevenu aux règles d'application liées à la promotion et à la publicité du tabac	34	3,5 %	8	1,5 %	27	6,0 %
<b>Sous-total - Constats relatifs à la promotion du tabac</b>	<b>34</b>	<b>3,5 %</b>	<b>8</b>	<b>1,5 %</b>	<b>27</b>	<b>6,0 %</b>
<b>Total des constats émis aux exploitants</b>	<b>975</b>	<b>100 %</b>	<b>533</b>	<b>100 %</b>	<b>449</b>	<b>100 %</b>

**RÉPARTITION DES CONSTATS ÉMIS AUX INDIVIDUS SELON LA NATURE DE L'INFRACTION<sup>5,6</sup>**

Nature de l'infraction	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/12/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2006-2007 01/04/2006 au 31/03/2007		ANNÉE FINANCIÈRE 2007-2008 01/04/2007 au 31/12/2007	
A fumé à l'extérieur des lieux visés aux parag. 1, 3, 4 et 6 de l'article 2 dans un rayon de 9 mètres de toute porte communiquant avec l'un de ces lieux	666	47,9 %	257	47,9 %	409	47,1 %
A fumé dans un lieu où il est interdit de le faire	512	36,8 %	223	41,6 %	300	34,6 %
A vendu du tabac à un mineur	190	13,6 %	45	8,4 %	145	16,7 %
A entravé le travail d'un inspecteur	10	0,7 %	10	1,9 %	1	0,1 %
Autre	14	1,0 %	1	0,2 %	13	1,5 %
<b>Total des constats émis aux individus</b>	<b>1 392</b>	<b>100 %</b>	<b>536</b>	<b>100 %</b>	<b>868</b>	<b>100 %</b>

**INTERDICTION DE VENTE DE TABAC AUX MINEURS**
**RAPPORT DE LA CONFORMITÉ À L'ARTICLE 13 DE LA LOI SUR LE TABAC**

	Nombre de vérifications de conformité	Refus de vendre (conforme à la loi)		Acceptation de vendre (non conforme à la loi)		Nombre de constats d'infraction émis à l'employé	Nombre de constats d'infraction émis à l'exploitant	Nombre de suspensions de permis
<b>Année financière 2007-2008</b> (1 avril 2007 au 31 déc. 2007)	946	666	70,4 %	280	29,6 %	145	63	1
<b>Année financière 2006-2007</b> (1 avril 2006 au 31 mars 2007)	524	368	70,2 %	156	29,8 %	45	21	1
<b>Année financière 2005-2006</b> (1 avril 2005 au 31 mars 2006)	5 181	3 559	68,7 %	1 622	31,3 %	-	171	1
<b>Année financière 2004-2005</b> (1 avril 2004 au 31 mars 2005)	4 987	3 675	73,7 %	1 312	26,3 %	-	184	-
<b>Année financière 2003-2004</b> (1 avril 2003 au 31 mars 2004)	1 109	817	73,7 %	292	26,3 %	-	-	-

1. Une demande de renseignements peut porter sur plus d'un sujet. Le total des sujets traités excède donc celui des demandes de renseignements.

2. Avant le 31 mai 2006, seuls les immeubles de plus de 12 unités de logement étaient visés par la loi.

3. Comprend les constats émis à des individus en leur qualité d'exploitants de lieux ou de commerces visés par la Loi sur le tabac et émis par les inspecteurs ministériels seulement.

4. Les nombres incluent les cas de tolérance à l'intérieur d'un rayon de 9 mètres visés par l'article 2.2 de la Loi sur le tabac soit 21 pour la période du 31/05/2006 au 31/12/2007, 9 pour la période du 01/04/2006 au 31/03/2007 et 12 pour la période du 01/04/2007 au 31/12/2007.

5. Ne comprend pas les constats émis à des individus en leur qualité d'exploitants de lieux ou de commerces visés par la Loi sur le tabac.

6. Comprend les constats d'infraction émis par les inspecteurs ministériels et les inspecteurs locaux.

Le présent document peut être consulté dans le site Web portant sur la Loi sur le tabac à l'adresse suivante : [www.msss.gouv.qc.ca/loi-tabac](http://www.msss.gouv.qc.ca/loi-tabac) (section Documentation, rubrique Rapports d'information statistiques).